



Secrétariat de rédaction
LET-ENTPE
Rue Maurice Audin
69518 Vaulx-en-Velin CEDEX
France

Tél. : (33) (0)4 72 04 70 47
Mail : didier.plat@entpe.fr

APPEL À CONTRIBUTION À UN DOSSIER THÉMATIQUE (N° 72/2017)

CONSTRUIRE UNE AFRIQUE FLUIDE

Dans un monde de flux croissants, l'interdépendance détermine les dynamiques spatiales. La fluidité des échanges matériels et des déplacements humains s'impose comme un impératif majeur d'aménagement des territoires. De très nombreux travaux sont conduits autour de cette thématique, dans la diversité des sciences sociales. Ils privilégient toutefois les échelles mondiales et locales, davantage que les échelles intermédiaires. Ils concernent surtout les Etats du Nord où la densité des réseaux et l'intensité des flux conduisent à s'interroger sur la viabilité économique et sociale du modèle dominant. Pour ce qui concerne l'Afrique, l'interpellation première est celle des obstacles à la circulation, des freins à la fluidité des mobilités, des défaillances et des dysfonctionnements des réseaux. Préciser ce que sont ces obstacles constitue une dimension importante de cet appel à articles. Ce qui est en jeu, c'est la satisfaction des attentes sociales en termes d'accès au logement, au travail, aux services, au marché mais aussi en termes de diffusion des idées et des innovations. C'est aussi la possibilité de mettre en valeur les potentialités productives jusqu'alors inégalement exploitées. C'est le deuxième champ d'interrogations qui est proposé. Pour répondre à ces attentes, il faut s'interroger sur les programmes d'infrastructures, les mutations dans l'organisation et le fonctionnement des chaînes logistiques, les effets des flux sur les milieux. Le manque d'infrastructures est flagrant, quelle que soit l'accélération des mises en chantier partout sur le continent. L'obsolescence des matériels de transport réduit les possibilités d'écoulement des flux. Les pratiques illicites, sans cesse dénoncées mais toujours actives, accroissent les délais et les coûts. La formation des hommes n'est pas encore à la hauteur des exigences opérationnelles de la logistique. La généralisation du recours au numérique bouleverse les pratiques. Ces questionnements appellent des approfondissements. En arrière-plan de ces interrogations, doit être analysée la tension entre action publique et acteurs privés. Les institutions régionales et les Etats ont à négocier avec des opérateurs privés. Le désengagement des Etats, voulu par les instances internationales, s'est révélé préjudiciable aux transports malgré la mise en place des programmes sectoriels des transports, au moins dans un premier temps. L'ouverture massive aux investissements privés mondialisés, tout spécifiquement dans les ports, portes étroites de l'ancrage à la mondialisation, semble résoudre un certain nombre de problèmes de modernisation des outils mais conduit les Etats africains à laisser les capitaux des grands groupes logistiques investir des domaines jusqu'alors considérés comme marqueurs de souveraineté. Des contributions sur ce point seraient les bienvenues. Enfin, dans les métropoles, les mobilités humaines sont au cœur des politiques urbaines jusqu'alors incapables de répondre à la croissance démographique, à l'étalement urbain, à la discordance entre les principales zones d'emploi et les lieux de résidence, à la dégradation de l'environnement. L'informel, au demeurant très formalisé, répond vaille que vaille aux urgences quotidiennes des déplacements mais les congestions aux nuisances croissantes semblent immaîtrisables. Des propositions d'articles sont attendues sur ce dernier point. L'appel est ouvert à tous les champs scientifiques et à toutes les démarches méthodologiques sans exclusive.

Benjamin STECK
UMR IDEES – LE HAVRE

Les articles sont à adresser avant le 24 mars 2017 à l'éditeur scientifique du dossier (benjamin.steck@univ-lehavre.fr) et en copie à la Revue (didier.plat@entpe.fr). Les auteurs seront avisés de la décision du Comité de rédaction avant le 26 mai 2017. La version révisée des textes est attendue avant la fin août 2017. Le dossier paraîtra dans le numéro de décembre 2017.